

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 septembre 2015

M2015-45

L'an deux mil quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre BLANC.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés : 14

Pour : 14

Contre :

Abstentions :

Etai(ent) présents :

M. BEGIN Lionel, Mme BICHARD Audrey, M. BLANC Jean-Pierre, M. BOUDONNAT Jean-Louis, Mme CHEVALIER Frederique, M. DUBOIS Jean-Patrick, M. KEMPF Cédric, Mme MATOS Isabelle, Mme MOLINS Marie-France, Mme PERRICHON Annick, M. PEYRON Yves, M. PRIEUR Jean-Claude, M. TABARLY Jean-Pierre, M. THEVENET Thierry

Etai(ent) absent(s) :

Mme GAUFFENY Stéphanie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MATOS Isabelle

Date de convocation
25/08/2015

Date d'affichage
22/09/2015

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

22/09/2015

et publication du :

23/09/2015

Le Maire

Jean-Pierre BLANC



OBJET

Objet : Transformation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Monsieur le Maire,

Vu la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) approuvé par arrêté préfectoral d'avril 1995.

Vu les dispositions de la loi "Grenelle II" créant les Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) destinées à se substituer aux ZPPAUP, et le décret d'application du 19 décembre 2011 permettant leur mise en oeuvre,

Propose au conseil municipal :

- de réviser la ZPPAUP et la transformer en AVAP
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents, accepte les propositions présentées par Monsieur le Maire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Billy

Le Maire,

Jean-Pierre BLANC

